

# Le genre et le nombre en français. A propos du livre de Q. I. M Mok

PAR

UTZ MAAS

Un livre nouveau sur les catégories morphologiques du genre et du nombre en français\* a autant d'intérêt pour la linguistique générale que pour la linguistique française. Ce qui distingue le livre de M. Mok, c'est l'application rigoureuse des principes du structuralisme classique, tel qu'il a été pratiqué dans les écoles américaine et néerlandaise. Fort de ces principes, M. se borne à la langue parlée, et ses critères résultent de son but déclaré qui est de se demander «quelle est l'information que l'auditeur obtient grâce à l'emploi de l'une ou de l'autre forme, que cet emploi soit automatique ou qu'il dépende du libre choix du locuteur» (26). Mais une pareille entreprise ne contient encore rien de nouveau: un des premiers à fournir une description structuraliste (avant le terme) de la flexion en genre et en nombre du français *parlé* a été K. Nyrop dans sa thèse de 1885 (Nyrop 1886: 93 ss.).<sup>1</sup>

Dans son traitement du genre, M. applique au français la théorie aujourd'hui prévalente sur l'origine<sup>2</sup> de cette catégorie et n'y voit qu'un phénomène de syntaxe, l'accord entre déterminant et déterminé. Mais

---

\* Q. I. M. Mok, *Contribution à l'étude des catégories du genre et du nombre dans le français parlé*, Mouton, Den Haag, 1968, fl. 26,-.

1: Cf. «Det stumme *e* spiller i virkeligheden ingen rolle ved hunkønsdannelsen, det talte sprog gør næmlig ikke forskel på *joli* og *jolie*, *tel* og *telle*. . . » (97). Nyrop fournit comme M. des tableaux de flexion, à la différence près que pour lui «adjektivernes hunkønsdannelse på fransk i virkeligheden i de fleste tilfælde foregår ved hjælp af tilføjelsen af visse konsonanter til hankønsformen» (98), cf. sa classe A I d: »Tilføjelsen af en konsonant og forandring af endevokalen: *bo - bel*, *fu - fol*« (99) – description toujours convertible en celle de M., qui y voit une flexion de subtraction à la suite de Bloomfield et de Nida.

Il est d'ailleurs assez surprenant que M. ignore une grande partie des ouvrages qui traitent de ces problèmes, p.e. la très utile confrontation d'analyses parallèles de la langue parlée et écrite de Richer (1964).

2: Cette théorie est représentée surtout par A. Martinet. Il s'agit d'une théorie sur l'origine de ce phénomène et non pas d'une définition générale, c'est ce qui ressort

ce point de vue contraste avec la théorie notionnelle des parties du discours, acceptée par M., qui restreint le genre (et le nombre) aux substantifs et ne voit que des phénomènes d'attraction dans la flexion des déterminants.<sup>3</sup> Comme M. évite toute discussion du problème sémantique des catégories grammaticales, ce qui aurait exigé de sa part une étude des relations genre/sexe, personnel/non-personnel, animé/inanimé,<sup>4</sup> la relation entre ces deux niveaux ne devient pas très claire. Il paraît que le problème est relégué à la dérivation (que M. ne traite pas!):» De même que le genre, en tant que catégorie de flexion, ne se présente pas à l'intérieur de la classe des substantifs – *boulangère, lionne* sont des dérivés de *boulangier, lion* – de même le genre, en tant que classement, n'existe pas en dehors de cette classe.» (86).

La coïncidence formelle entre la flexion (de l'adjectif) et la dérivation (du substantif) apparaît donc comme une homophonie fortuite, cf.

le voisin                    – la voisine  
le village voisin        – la ville voisine (ex. p. 26)

La transposition des deux parties du discours est accompagnée d'une différence entre les structures morphologiques: «L'opposition masculin – féminin des adjectifs est une opposition entre deux mots morphématiques; la même opposition formelle entre deux adjectifs substantivés est une opposition entre un mot a-morphématique et un mot morphématique. ... Tandis que *petite* et *lionne* ont, outre leur sens lexical individuel, une

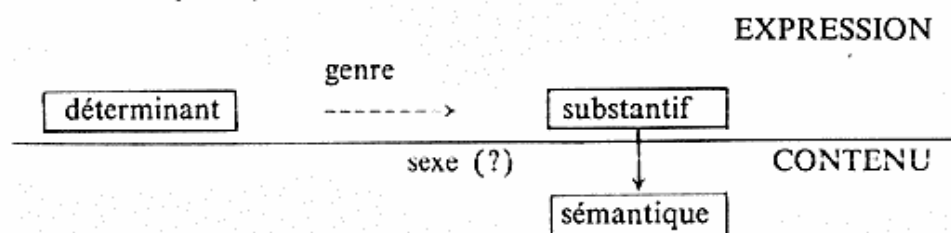
---

très clairement d'une formulation récente: «L'origine du genre qui, comme dans le cas du féminin indo-européen, ne se manifeste au départ que par l'accord de l'adjectif et des pronoms, ne peut s'expliquer que par une fixation initiale dans les pronoms, où la différenciation a un sens, avec extension paresseuse aux adjectifs correspondants où elle n'en a plus» (Martinet 1967:130)

- 3: Cette théorie est bien exposée dans Jespersen (1924). Pour une excellente discussion, basée sur un matériel bibliographique énorme, voir Wienold (1967).  
4: Ceci s'applique de la même manière aux chapitres sur le nombre (dénombrabilité – nombre). Une excellente introduction à ces questions se trouve dans Lyons (1968). La discussion fondamentale de ce problème dans la glossématique paraît être ignorée par M.: Hjelmslev (1956) ne figure même pas dans la bibliographie. Cependant il faut noter que Togeby propose une analyse semblable dans sa grammaire récente: »Der opstår således ordpar, der overfladisk kan minde om en fri genus-bøjning, men hvor det er rødderne, ikke bøjningen, der gengiver den biologiske virkelighed: béliér – brebis, bouc – chèvre... I andre tilfælde gengiver sproget disse sexus-modsætninger ved afledning, der heller ikke bør opfattes som fri flexion. Disse sexus-skifte-suffixer hører til en særlig klasse derivativer« (Togeby 1965:14).

valeur sémantique catégorielle 'de sexe féminin', qui est, à la différence de ce qui peut se produire pour *petite* adjectif, une valeur des mots eux-mêmes et non pas du groupe ou apparaît l'adjectif, *petit* et *lion* n'ont aucune valeur sémantique catégorielle et doivent être considérés comme des mots a-morphématiques» (75).<sup>5</sup>

Le point de vue de l'auteur peut être illustré par le schéma suivant, où les flèches indiquent la direction de la détermination (*déterminant* sert ici et dans la suite comme terme pour désigner la classe des pronoms, articles et adjectifs):



C'est ce qui ressort clairement de certaines remarques de M. telles que celle-ci «Si l'aspect catégoriel 'de sexe féminin' auquel, dans les groupes: [p(ə)titkamarad] (*petite(s) camarade(s)*), [grādkamarad] (*grande(s) camarade(s)*), correspond l'aspect catégoriel de la forme de l'adjectif (cp. [p(ə)titkamarad] (*petit(s) camarade(s)*), [grākamarad] (*grand(s) camarade(s)*)), ne peut pas être considéré comme un aspect catégoriel du sens de l'adjectif lui-même, c'est qu'il est incompatible avec l'aspect sémantique individuel de celui-ci. Cette incompatibilité n'existe plus dès que l'on considère l'aspect catégoriel 'de sexe féminin' comme un aspect du contenu du groupe dont le substantif, désignant un être sexué, forme le noyau» (16-17). Cette observation nous paraît très juste – et un des résultats de l'étude de M. est d'avoir démontré que le domaine du genre en tant que phénomène deictique<sup>6</sup> est beaucoup plus large qu'on ne le soupçonnait, cf. l'exemple cité p. 79:

5: Pour le terme «morphématique» cf. la définition de M.: «Un morphème est un aspect catégoriel de la forme d'un mot qui correspond soit à un aspect catégoriel du sens du mot ou du contenu du groupe ou de la phrase dont ce mot fait partie, soit à une fonction grammaticale. Un mot dont la forme présente un tel aspect catégoriel, que celui-ci puisse être décrit au moyen de phonèmes ou non, est un mot morphématique» (18).

6: Nous employons ce terme dans le sens large qu'on lui donne aujourd'hui, comprenant et des références textuelles et des références situatives. Certains auteurs préfèrent le terme «pronominal», cf. p.e. Lyons (1968:288).

(Berthe. – Tiens, maman... garde mon éventail). Maurice bas, à Duplan. – Ravissante! Ravissante!<sup>7</sup>

où l'accord ne se fait pas avec un mot du texte, mais repose sur la référence implicite à une personne présente au moment de l'énoncé (la jeune fille Berthe). Cependant, comme M. se refuse à entrer dans la discussion de la sémantique, on a l'impression qu'il arrive à ces résultats malgré lui (ou plutôt malgré les principes méthodologiques préconisés par lui), cf. ci-dessus la discussion de la référence situationnelle du genre.

Se fondant sur les données positives de l'énoncé, l'auteur est amené à «admettre qu'il existe, à côté des substantifs masculins et des substantifs féminins, une troisième catégorie de substantifs, qui se distinguent des deux autres par le fait que les substantifs qui en font partie peuvent être accompagnés de l'une ou de l'autre forme fléchie en genre de l'article, etc. et que, de ce fait, nous appellerons, par la suite, la catégorie de substantifs *agénériques*». (66). En fait, ce n'est qu'en cooccurrence avec un substantif agénérique que la flexion de genre du déterminant n'est pas redondante.<sup>8</sup> Mais on ne voit pas très bien quelle peut être la motivation du «libre choix» du locuteur dans le cas des lexèmes non sexués (ce sont presque exclusivement des lexèmes sexués qui figurent dans les exemples de M. – ce qui contribue à cacher le problème),<sup>9</sup> p.e. si l'on remplace *camarade* par *voile* dans l'exemple cité ci-dessus. M. nous explique qu'il s'agit alors de deux homonymes différenciés par des cooccurrences différentes. Mais de deux choses l'une: ou bien on reste dans le cadre d'une analyse distributionnelle, et alors il faut admettre deux [kamarad] homonymes, ou bien on se sert de critères sémantiques, ce qui en pré suppose une discussion. Il faut ajouter que M. a très bien vu qu'il y a une différence catégorielle (donc *sémantique*) entre les cas de *camarade* et de *voile* quand il dit: «Personne ne nierait qu'après avoir entendu [lavwal] (*la voile*), l'auditeur sait que le locuteur a voulu lui parler d'une 'toile forte, que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir

7: Le passage est de Labiche, et M. le reprend à Damourette-Pichon.

8: Pour être précis: cette remarque de même que le schéma ci-dessus s'applique aux procédés de l'interprétation sémantique de l'énoncé – la redondance des marques peut, bien sûr, jouer dans l'interprétation en tant que permettant la corrélation juste des éléments du syntagme, fait éminemment sémantique comme M. le souligne à juste titre, cf. ci-dessous.

9: Cf. dans la conclusion (147): »En cas de non-accord et de désaccord, la flexion en genre correspond à une valeur sémantique; le féminin fait savoir qu'il est question d'un être de sexe féminin, le masculin fait savoir qu'il n'est pas uniquement question d'un être de sexe féminin».

le vent et faire avancer le vaisseau' (*voile 1*), et non pas d'une 'étoffe destinée à couvrir ou à protéger' (*voile 2*). Seulement il n'obtient pas cette connaissance parce que *la* appartient à une catégorie morphologique opposée à celle dont fait partie *le*, mais parce que *le* et *la* constituent avec les substantifs phonologiquement identiques [vwal] les groupes différents [(ə)vwal] et [lavwal] qui lui permettent d'identifier [vwal] soit comme *voile 1* soit comme *voile 2*. En tant que membres de catégories morphologiques opposées, *le* et *la* remplissent toujours auprès des homonymes la fonction syntaxique qui correspond à leur flexion en genre lorsqu'ils sont employés en combinaison avec un substantif à genre fixe» (64).<sup>10</sup> Restreint à des critères distributionnels, le phénomène de genre se réduit à quelque chose comme: «le genre (masc. ou fém.) est la flexion du déterminant régi par un substantif marqué pour le trait morphosyntaxique [n'occurant dans un syntagme qu'avec des déterminants marqués pour le féminin ou le masculin]» – La formulation est la nôtre, et M. nous en fournira peut-être une meilleure; mais elle suffit certainement pour montrer la valeur d'un tel procédé. On ne voit pas trop bien quel peut être l'avantage d'un tel résultat par rapport au traitement traditionnel qui parle simplement d'un substantif marqué pour le genre et avec lequel l'adjectif s'accorde.

Étant donnée la méthode que M. utilise dans son étude du genre, on est étonné de trouver une discussion de «l'opposition sémantique 'singulier'–'pluriel' . . . dans . . . la classe des substantifs» (101), se terminant par ces mots: «En dehors d'une série fermée de substantifs qui maintiennent l'opposition singulier – pluriel dans toute position, tous les substantifs sont indifférenciés en nombre, quelle que soit la position où ils apparaissent» (108). Dans une étude orientée vers la structure positive de l'énoncé et basée sur des critères formels, on s'était attendu d'après le schéma suivant:

10: Cependant M. met bien en évidence que cette différence est reflétée par des restrictions distributionnelles: «Dans la langue parlée, il n'existe pas plus deux mots /ami/ qu'il n'existe, ni dans la langue parlée ni dans la langue écrite, deux mots *esclave*, ainsi que le prouve la phrase suivante, qui serait impossible, si l'on remplaçait *esclave* par *voile*: *Mais les Grecs ils ne s'embarraient pas comme ça, ils allaient au marché aux esclaves et ils s'en ramenaient un ou une, comme ça pour le plaisir en toute simplicité*» (66). Dans cette citation de Rochefort, il est évident que l'opposition *un* ~ *une* se réfère à une opposition catégorielle, mais il s'agit de l'opposition de *sexe* et non pas de *genre*.

GENRE grammatical	- Flexion des déterminants: [bo] ~ [be] devant [garsò] ~ [fij]
GENRE sémantique	- Dérivation dans quelques cas: [bulāž-] + [-e] ~ [-er] Interprétation d'après le contexte dans la plupart des cas: lexèmes agénériques

à un schéma analogue:

NOMBRE grammatical	-> Flexion des déterminants: [lə] ~ [le] devant [garsò]
NOMBRE sémantique	- Dérivation dans quelques cas: [žener-] + [al] ~ [o] Interprétation d'après le contexte dans la plupart des cas: lexèmes anumériques

L'identité partielle des formatifs de dérivation et de ceux de flexion se retrouve dans les deux catégories:

GENRE:	<i>vain(e)</i>	[vê]	~	[vɛn]
	<i>chirurgien(ne)</i>	[širyžič]	~	[širyžičen]
NOMBRE:	<i>mental(-aux)</i>	[mātal]	~	[māto]
	<i>hôpital(-aux)</i>	[opital]	~	[opito]

de même que l'identité (ou «l'homophonie») des formes:

<i>vieille/vieux</i>	~	<i>général/généraux</i>
----------------------	---	-------------------------

Des considérations de fréquence (le type de substantif agénérique spécifié par la flexion du déterminant étant moins fréquent que celui du substantif anumérique) ne devraient pas entrer en compte. Dans son exposé, l'auteur paraît avoir été conscient de cette différence entre ces deux types, comme le montre le chiasme dans les titres des chapitres respectifs: «IV. Le genre: fonction grammaticale ou valeur sémantique ... VI. Le nombre: valeur sémantique ou fonction grammaticale». Mais faute d'explication nous ne pouvons y voir qu'une inconsistance méthodologique.<sup>11</sup>

11: La découverte d'une «troisième classe» a été faite bien avant M. Ainsi, Jespersen écrit: «In French most substantives, as far as their sound is concerned, are really in the «common number», but adjuncts often have separate forms, hence such constructions as the following: il prendra *son ou ses* personnages à une certaine période de leur existence (Maupassant)» (Jespersen 1924: 198 n.1);

Au cours de sa discussion du rapport entre féminin et masculin, M. essaie de réfuter la théorie jakobsonienne des marques (97-99). On sait qu'à la suite de la théorie de la phonologie de Prague, R. Jakobson a développé une théorie grammaticale analogue qui ne voit plus dans les oppositions grammaticales des disjonctions logiques mais des relations de participation, de sorte que «la signification générale d'une catégorie marquée réside en ceci qu'elle affirme la présence d'une certaine propriété (positive ou négative) A; la signification générale de la catégorie non-marquée correspondante n'avance rien concernant la présence de A, et est employée principalement, mais non exclusivement, pour indiquer l'absence de A. Le terme non-marqué est toujours le négatif du terme marqué, mais, au niveau de la signification générale, l'opposition des deux termes peut être interprétée comme «affirmation de A» / «pas d'affirmation de A», tandis qu'au niveau des significations «rétrécies», nucléaires, on rencontre l'opposition «affirmation de A»/«affirmation de non-A» (Jakobson 1957:185). M. dit: «Sur le plan du signifié, comme sur le plan du signifiant, l'opposition masculin – féminin est une opposition équipollente comportant deux termes marqués. La flexion masculine et la flexion féminine donnent toutes les deux, à travers les mots où elles figurent, une information positive» (99). Loin de contredire la théorie de Jakobson, ce point de vue n'en est qu'une simplification erronée, résultat d'une séparation insuffisante entre critères sémantiques et formels. Il devrait être évident que dans l'interprétation finale (description du *denotatum*), il ne peut y avoir que masculin et féminin. Mais les condi-

---

pour le phénomène analogue du genre, «common sex», cf. *ibid.* p. 231 ss. Cf. déjà Nyrop (1917).

Une troisième classe apparaît aussi dans la grammaire algébrique. Avec une division de l'inventaire des formes en paradigmes et classes distributionnelles et la notion d'une *chaîne*, définie par le fait que deux éléments consécutifs appartiennent ou au même paradigme (p.e. *puer* et *puerorum*) ou à la même classe de substitution (p.e. *puerorum* et *librorum*), on peut construire un algorithme pour les catégories du genre et du nombre. Si l'on choisit  $\xi = \text{homme}$  comme représentant du masculin et  $\eta = \text{femme}$  comme représentant du féminin «a noun belongs to the masculine grammatical gender if any word of its paradigm may be joined to any word of the paradigm of  $\xi$  by a chain whose length is at most equal to 3» (Marcus 1967:118) et *mutatis mutandis* pour le féminin. *Plumes* est donc féminin, parce que *plumes – plume – femme*; *colins* est masculin parce que *colins – colin – homme* etc. Si un mot ne remplit pas la condition, il est neutre, p.e. on a *bon eleve* et *bonne eleve*, mais non *bon femme* et *bonne femme*, *petit cas* et *petits cas*, mais non *petit homme* et *petits homme*, etc.. *cas* et *élève* sont donc des neutres.

tions formelles pour la structure de l'*image* de cette description dans la parole (c'est-à-dire les règles de la langue) sont moins fortes. Cependant ceci présuppose une *théorie* du langage moins mécaniste que celle de M.

Une comparaison de la solution de M. avec une autre qui se fonde sur la théorie de Jakobson, montre facilement leur équivalence formelle, c'est-à-dire qu'elles décrivent toutes les deux d'une façon exhaustive les phénomènes rencontrés dans l'énoncé. En fait les trois classes logiques de M. sont réduites à deux à l'aide d'une définition basée sur la participation:

M.:	féminin	:	<u>masculin</u>	:	<u>non-flexion</u>
J.:	+	:	-		

Malgré les protestations de M., la ressemblance apparaît jusque dans la formulation de ses définitions, p.e. «Le féminin précise que ce qui est indiqué par le pronom est nommé dans le contexte ou le texte au moyen d'un ou plusieurs substantifs féminins; le masculin précise (?) que ce qui est indiqué par le pronom n'y est pas nommé exclusivement au moyen d'un ou plusieurs substantifs féminins» (90).<sup>12</sup>

Afin de bien comprendre la théorie de Jakobson, il faut recourir aux procédés d'analyse sous-jacents, qui correspondent à ceux que Trubeckoj (1939) a codifiés pour la phonologie. Le point de départ de l'analyse est la distinction entre les positions de pertinence («Relevanzstellung») et les positions de neutralisation («Aufhebungstellung»). Neutralisation veut dire que les termes de l'opposition ne s'opposent pas dans cette position – ce qui a été l'argument de M. pour postuler une troisième catégorie de formes qui apparaissent dans cette position. Le fait qu'un des termes apparaisse (comme représentant de l'opposition) dans la position de neutralisation, implique donc par définition qu'il ne signale pas toujours le

12: et passim, cf. pp. 62–63, 91, ainsi «il faut noter cependant que c'est pour des seules raisons de concision que nous avons préféré formuler en termes négatifs la fonction syntaxique correspondant à la forme masculine» (63).

Il est remarquable que Nyrop a déjà donné une définition de l'opposition masculin – féminin qui ressemble à celle de Jakobson: »Hankønsformerne ikke blot repræsenterer Hankøn, men ogsaa Hunkøn, hvorimod Hunkønsformerne udelukkende repræsenterer Hunkøn. Hunkønsformerne har saaledes en speciel og begrænset anvendelse, Hankønsformerne har større Betydningsomraade og frembyder en mere generel Karakter« (Nyrop 1917:11), cf. surtout sa définition du cas non-marqué: »Hankønsformernes. . . Anvendelse som Fælleskøn« (ibid.). Il cite d'ailleurs une remarque analogue de Vaugelas!



contraire de l'autre terme (qui n'apparaît pas en position de neutralisation).<sup>13</sup> Autrement dit, le phénomène de non-flexion dans le sens de M. est la condition essentielle de l'analyse d'une opposition en termes 'marqué – non-marqué' dans le sens de Trubeckoj et Jakobson. En fait, quand M. dit: «A1 et A2 désign[ant] les possibilités d'emploi offertes par la flexion féminine, (...) loin de signaler ni A1 ni A2, le masculin signale *toujours* (souligné par U.M.) non-A1 ou non-A2» (99), la constatation est triviale: elle ne s'applique par définition qu'aux positions de pertinence ou elle correspond aux 'signifiés rétrécis, nucléaires' de J. – les emplois qui sont la condition pour pouvoir poser une signification «générale», ayant été classés dans une catégorie à part par M. Au lieu d'élucider les rapports très subtils qui existent entre signification en fonction de l'environnement et signification de la forme,<sup>14</sup> M. se borne à une classification formelle, dont on ne voit pas l'intérêt pour une théorie qui essaie d'expliquer le phénomène de la compréhension dans le langage, et qui en plus ne résisterait guère au rasoir d'Occam: *entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem*. A quoi sert-il de savoir que *il* dans *il pleut* n'est ni masculin ni féminin mais est homonyme de *il* dans *il court* (*le garçon*)? Il nous semble plus économique de dire que dans une certaine classe d'environnements, à laquelle appartiennent des verbes comme *pleuvoir*, le pronom sujet prend toujours *la forme masculine*, alors qu'ailleurs, *il est masculin ou féminin*.

Un problème analogue se présente lors de la définition de l'opposition «singulier – pluriel» (129–133): «Nous définissons la valeur sémantique du pluriel comme 'plus d'un individu'. Si nous préférons nous servir de 'plus d'un individu', plutôt que de 'discontinu', pour définir la valeur sé-

13: C'est la définition des termes 'marqué – non-marqué', cf. «jenes Oppositionsglied, welches in der Aufhebestellung zugelassen wird, ist vom Standpunkt des betreffenden phonologischen Systems *merkmallos*, während das entgegengesetzte Oppositionsglied *merkmaltragend* ist» (Trubeckoj 1939: 73).

Dans la grammaire générative, cette théorie a été plus formalisée. On n'y parle plus maintenant de marques inhérentes, mais les prédicats 'marqué – non-marqué' sont des interprétations en fonction de l'environnement, cf. Chomsky – Halle (1968: 402 ss.); pour une application à la morphologie cf. p.e. Bierwisch (1967).

14: Un exemple excellent en est la discussion de l'opposition entre N[ominatif] et A[ccusatif] en russe (Jakobson 1936: 61). Ils s'opposent comme non-marqué (N) et marqué (A); mais à cheval sur cette opposition, il en existe une autre qui est différenciée par l'emploi normal de N d'«actant» comme non-marqué et celui d'«object» (comprenant le sujet dans les constructions passives) comme marqué, vu qu'il est lié à des conditions spéciales dans l'environnement.

mantique du pluriel, c'est . . . parce qu'il nous semble qu'en introduisant le terme *individu*, nous décrivons plus clairement la nature du pluriel. . . . L'examen des exemples . . . nous interdit évidemment de soutenir que le singulier, par opposition au pluriel, signale qu'il n'est question que d'un seul individu. La façon la mieux appropriée de définir la valeur sémantique du singulier, qui s'applique à ses différents emplois et qui détermine nettement son opposition à celle du pluriel, est de dire que le singulier signale qu'il n'est pas question de plus d'un individu» (132). Ce qui rend la question difficile, ce sont des exemples comme

j'achète du pain	j'achète des pains
j'ai de l'espoir	j'ai des espoirs
l'homme est né mortel	les hommes sont nés mortels

qu'on ne peut évidemment pas décrire à l'aide de termes comme 'un – plusieurs'.<sup>15</sup> Mais le concept d'individuation ne semble pas non plus expliquer cette opposition, cf. les exemples suivants cités par Grevisse (1964): «Ceux qui se jugent les plus maîtres d'eux-mêmes» (Daudet) p. 427, «Les juges ne seraient plus que les greffiers d'une sentence à eux dictée» (Chateaubriand) p. 414. La première proposition s'applique distributivement à chacune des personnes mentionnées, en accord avec la définition du pluriel, tandis que la deuxième prononce un jugement sur une *classe* de personnes, ce qui contredit l'équation 'pluriel = individuation'.<sup>16</sup>

15: Comme M. le remarque à juste titre: il peut y avoir identité d'interprétation dans ce cas, mais il reste la tâche (linguistique) de rendre compte de la différence formelle (133). Ce problème a été discuté *in extenso* par Guillaume, cf. ses travaux regardant l'article en français, reproduits en Guillaume (1964:143 – 183), ignorés par M.

16: *Soi* peut assumer les deux mêmes fonctions, cf. «Ceux qui détiennent l'énergie et la probité nécessaires pour exiger des autres un peu moins que ce qu'ils exigent de soi» (Vercel), *ibid.* p. 427, et «Les gens qui parlent devant le miroir sont encore plus contents de soi que les gens qui dansent devant le miroir» (Hermand), *ibid.* p. 428. Mais ceci cadrerait avec la théorie de M., qui verrait dans *soi* un terme anumérique qui peut prendre les deux fonctions selon l'environnement. Cependant, il paraît qu'une 'recatégorisation' du mot *soi* à l'aide du suffixe *même(s)* soit possible, cf. les exemples, *op. cit.* p. 428.

En ce qui concerne le terme «distributif», il est intéressant de comparer une langue comme le kalispel, qui ne connaît pas de catégorie de nombre mais de distribution. A une phrase comme «ils travaillent» correspondent, dans cette langue, les trois expressions suivantes:  $kú?jəm$  «tous font le même travail (collectif)»  $k^wə|kú]əm$  «ils font des travaux différents, chacun le sien et à un endroit différent»,  $k^wə|kú?jəm$  «ils font des travaux différents, un groupe celui-ci, un autre groupe celui-là» (Vogt 1940).

Comme pour l'étude du genre, un exposé systématique des catégories sémantiques fait défaut chez M. Il se borne à établir trois classes formelles: singulier – pluriel – anumérique. Mais si la réinterprétation de l'opposition 'singulier – pluriel' en termes d'«individu» a déjà soulevé des objections, elle ne satisfait pas davantage pour expliquer des cas comme *du mouton*.<sup>17</sup> Le traitement usuel qui admet une catégorie fondamentale de «dénombrabilité» semble donc préférable. Pour une sous-classe de lexèmes, un choix dans la spécification est possible: *il boit du vin – les vins de France*, ou inversement, *elle a beau avoir onze ans, on sent c'est déjà de la femme* (Aymé, cité dans Togeby 1965:49).<sup>18</sup> M. en dit seulement «on a affaire à l'actualisation d'acceptions différentes du même substantif, sans que celui-ci perde pour cela son identité sémantique» (136). Cependant l'appartenance à cette sous-classe est un fait de la norme et non du système (d'après la terminologie de Coseriu), et on peut donc l'ignorer à bon droit. Beaucoup de problèmes restent encore, dont l'emploi de la forme du pluriel dans la valeur de «continu», cf. ci-dessus les exemples utilisés pour la désignation d'une classe ou des 'partitifs' comme *des sables*. Même si l'on exclut les *pluralia tantum* de la discussion, parce que, comme l'auteur le dit à juste titre, «la flexion en nombre de ceux-ci n'ajoute aucun aspect sémantique au contenu du groupe (sc. déterminant + substantif)» (137), il reste toujours le fait qu'on se trouve devant un choix entre une forme de pluriel et de singulier. On a donc affaire formellement à une position de pertinence, dans laquelle singulier et pluriel s'opposent, et une position de neutralisation, dans laquelle la *forme* du singulier est la seule à apparaître (des notions comme 'partitif' peuvent suffire ici pour indiquer l'environnement qui détermine la neutralisation). Une définition des deux termes à la Jakobson s'offre donc de nouveau: singulier: non-marqué – pluriel: marqué. La définition de M. revêt clairement cette forme, mais il proteste contre cette ressemblance: «Au lieu de ne pas signaler qu'il est question de plus d'un individu – ce qui serait la condition indispensable pour qu'on puisse parler d'un terme non-marqué – le singulier signale en réalité positivement qu'il n'est pas question

17: D'ailleurs M. ne fait que résumer le traitement de ce problème dans les œuvres de Damourette-Pichon et de Sten. Dans son propre exposé, il n'y fait aucune allusion explicite. Il faut donc supposer qu'il y voit un cas de «pas plus d'un individu».

18: Dans la théorie usuelle, on n'y voit pas de flexion mais part d'une spécification de cette catégorie dans le lexique, qui admet cependant dans l'emploi une recatégorisation, cf. Lyons (1968:282).

de plus d'un individu» (133). Il nous faut avouer que nous ne voyons guère de différence entre cette définition de M. et celle qu'il a réfutée expressément: «le singulier signale qu'il n'est question que d'un seul individu» (132, cf. ci-dessus). En fait, nous croyons avoir montré qu'une définition en termes d'individualité (ou, plus en profondeur, en termes de dénombrabilité) puisse bien convenir à la signification rétrécie des termes, valable en position de pertinence. Comme dans le cas du genre, une définition en termes de participation s'avère plus adéquate aux faits du langage qu'une définition en termes de disjonctions logiques.

Etant donné le principe de M. de «décrire d'une façon non-contradictoire, exhaustive, simple et *positive* la manière dont les catégories morphologiques du masculin et du féminin s'expriment effectivement dans la langue parlée» (50), on ne peut parler d'une flexion de genre que là où elle peut être observée positivement. Comme les deux termes ne peuvent contraster que par l'occurrence ou la non-occurrence d'une consonne finale ([sot] ~ [so]), il ne peut être question de flexion que là où cette opposition est possible, c'est-à-dire en position préconsonantique, puisque la position prévoalique fait toujours apparaître la consonne en liaison. De même que du point de vue fonctionnel (cf. ci-dessus), M. est amené à poser trois formes telles que dans le schéma suivant (p. 36), que nous complétons par des indications sur les environnements déterminants (—C «préconsonantique», —V «prévoalique»):

	—C	—V	
	0	sg.	pl.
X		/p(ə)tit/	
masculin	/p(ə)ti/		/p(ə)tiz/
féminin	/p(ə)tit/		/p(ə)titz/

Même si l'on est prêt à suivre l'auteur dans cette argumentation, la situation est différente dans le schéma suivant (p. 37):

	—C	—V	
	0	sg.	pl.
masculin		/nɔ̃rma/	/nɔ̃rmo/
féminin	/nɔ̃rma/		

La première impression que l'auteur de ces lignes a eue à la lecture de ces pages rappelle un peu celle d'Alice au Pays des Merveilles: «Somehow

it seems to fill my head with ideas – only I dont exactly know what they are!» Enfin, on voit quels sont les facteurs qui déterminent la distribution complémentaire, p.e.

	singulier	pluriel
[qm]—	[nɔ̃ʁmal]	[nɔ̃ʁmo]
[fam]—	[nɔ̃ʁmal]	

Il n'y a pas d'opposition dans les environnements du type [fam]— (cf. toujours [ptit] dans —V), mais dans l'environnement du type [qm]—, [nɔ̃ʁmal] s'oppose à [nɔ̃ʁmo] (cf. [ptit] ~ [pti] dans —C), donc  $normal_1 \neq normal_2$  (cf.  $petit_1 \neq petit_2$ ): «Alors que [nɔ̃ʁmal] singulier est masculin, [nɔ̃ʁmal] indifférencié en nombre est féminin. Les deux mots, l'un polymorphématique et l'autre monomorphématique, n'ont en commun que le sens lexical individuel et occupent des places différentes dans le paradigme de l'adjectif» (37). La *quaternio terminorum* est évidente: l'argumentation dans le cas de [pti(t)] se basait sur l'occurrence positive d'indices dans la parole (—V ~ —C) – mais rien de positif dans notre cas ne permet une telle distinction, cf. [kɔ̃sjɛʁʒ nɔ̃ʁmal] [kɔ̃sjɛʁʒ + nɔ̃ʁmal] <fém.>  $\neq$  [kɔ̃sjɛʁʒ nɔ̃ʁmal] [kɔ̃sjɛʁʒ + nɔ̃ʁmal + Ø] <masc., sg.> (les <> indiquent le niveau morphologique). Tout ce qui distingue les deux, est «un réseau associatif», qui a été vivement attaqué par l'auteur quand il a été avancé par d'autres (p. 34 ad Perrot). Mais peut-être la critique est-elle injuste: *concierge* est un substantif agénérique pour M., cf. ci-dessus. Dans ce cas, il faudrait une troisième forme  $normal_3$ , qui désigne les substantifs agénériques, donc  $normal_1$  <masc., sg.> ~  $normal_2$  <fém.>  $normal_3$  <agén., ?>. Le point d'interrogation après 'agénérique' indique l'embarras: ce terme seul ne suffit pas parce que  $normal_3$  se divise en  $normal_{3a}$  <agén., «masc., sg.»> et  $normal_{3b}$  <agén., «fém.»>! De plus, la troisième catégorie 'agénérique' n'a rien à voir avec la catégorie X du schéma ci-dessus; d'où quatre catégories, dont deux qui n'indiquent rien mais qui s'opposent!

La définition du nombre, citée ci-dessus, montre que M. refuse, en accord avec son procédé dans le cas du genre, d'étendre la flexion ouverte à plus de quelques substantifs. Dans sa discussion des travaux antérieurs, il met en relief, à la suite de Fouché, que l'expression formelle de la flexion par un z de liaison représente aujourd'hui un niveau archaïque de la

langue et peut donc être exclue de la discussion.<sup>19</sup> Dans les paragraphes ci-dessus, nous avons déjà montré comment M. analyse les oppositions en les ramenant à des contextes où elles peuvent fonctionner. L'exemple le plus clair est présenté par les adjectifs préposés et non-différenciés en genre (dans l'interprétation de M., toujours sous-entendu). Ainsi p.e. p. 110:

—C		—V
0	singulier	pluriel
/ʒoli/	/ʒoli/	/ʒoliz/

Nous avons déjà discuté comment M. étend, d'une façon erronée, cette argumentation à des environnements phonologiquement non-conditionnés.

On voit ainsi un décalage très clair dans l'incidence de la flexion (115): S[substantif] < A[adjectif] < D[déterminant], ou, en rendant compte de la manière de la modification:

	Modification de la forme	-s affixe
totalement	D	D
partiellement	S,A	A

(«totalement» et «partiellement» s'appliquent à l'ensemble de chaque catégorie).

D'après ce qui en a été dit, il est évident que le problème morphologique de la flexion du genre et du nombre est intimement lié au phénomène de sandhi (liaison et élision). En fait, l'interprétation de celui-ci dépasse forcément le cadre de la phonologie. Il est donc significatif que M., en accord avec une théorie structuraliste qui préconise une séparation stricte des niveaux d'analyse, aboutisse, dans une étude antérieure sur la liaison, au résultat quelque peu surprenant: que «[la liaison] ne joue le rôle de source d'information que par raccroc, comme une conséquence heureuse, mais accessoire, de sa fonction essentielle. Cette fonction, nous la découvrons, si nous nous rendons compte que la liaison consiste à utiliser devant un mot à initiale vocalique une variante qui se termine par une consonne,

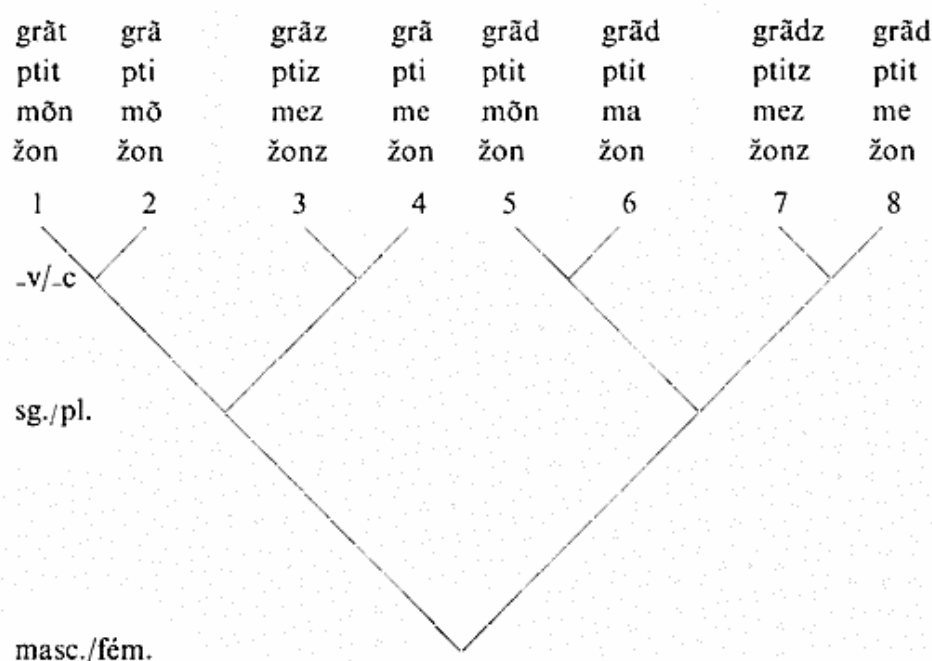
19: Comme on le sait, la restriction du domaine de l's de liaison fut observée déjà par les grammairiens du XVII<sup>e</sup> s. Chifflet (1695) indique clairement qu'on ne fait la liaison que «quand ces mots suivants sont régis par le précédent, qui finit en consonne, autrement non» (Thurot 1966:11,8). Et Hindret (1687) donne déjà des exemples comme *a-t-on'averti*, *dè jan'inconu* (sans-z-!), (ibid. p. 9).

précédée le plus souvent d'une voyelle, plus rarement d'une consonne. Aussi l'emploi de cette variante contribue-t-il à faire alterner les voyelles et consonnes dans la chaîne sonore, et à créer ainsi les contrastes nécessaires pour le fonctionnement de la langue comme instrument de communication» (Mok 1966: 38). Voilà un beau résultat: il y a des phonèmes afin qu'il y ait des phonèmes – et il y a des phonèmes afin qu'il y ait des phonèmes, etc. Le problème survient quand on ne veut pas faire de l'art pour l'art mais expliquer le comportement de l'usager de la langue, d'où la nécessité de reléguer les mécanismes sémantiques à des niveaux toujours plus hauts, c'est-à-dire des niveaux dont on ne rend pas compte dans son étude (cf. genre/sexe incidant à la dérivation seulement chez M.). D'ailleurs une analyse strictement phonologique des phénomènes de liaison aboutirait à une aporie pour ce qui est de la théorie de participation esquissée ci-dessus, cf. le schéma suivant:

	Position de	
	neutralisation	pertinence
niveau phonologique	ptit	ptit <féminin> pti <masculin>
niveau syntaxique	il(z) (= «les hommes et les femmes»)	il(z) <masculin> (= «les hommes») el(z) <féminin> (= «les femmes»)

Les phénomènes phonologiques prouvent apparemment que la forme du féminin est la forme non-marquée, tandis que ceux de la syntaxe le prouvent pour la forme du masculin (pour le principe cf. ci-dessus). Mais il serait paradoxal de donner aux phonèmes une autre valeur que celle de garantir les distinctions de la «première articulation». Un rapport entre les différents niveaux est donc obligatoire – et les phénomènes de sandhi ont toujours été, depuis les grammairiens indiens, non pas des faits phonologiques mais morphologiques.

Une analyse phonologique exclusivement «descriptive» doit rendre compte d'une pluralité embarrassante d'interrelations de formes. Les classes distributionnelles qu'elle peut former ne permettent guère une corrélation significative avec les types sémantiques dont on sait qu'elles en sont les réalisations, cf. l'arbre suivant et les définitions distributionnelles qui en sont dérivables:



*grand*: grā <2,4>, grāt <1>, grāz <3>, grād <5,6,8>, grādz <7>

*petit*: pti <2,4>, ptit <1,5,6,8>, ptiz <3>, ptitz <7>

*mon*: mo <2>, mon <1,5>, ma <6>, me <4,8>, mez <3,7>

*jaune*: žon <1,2,4,5,6,8>, žonz <3,7>

La liste de classes de substitution présentant des idiosyncrasies pareilles peut facilement être allongée. Il paraît invraisemblable que la communication puisse fonctionner d'une façon exclusivement analytique. D'autre part, si l'on parcourt l'arbre dans le sens inverse (de la racine en haut), les syncrétismes sont fortuits et sans importance<sup>20</sup>. Un tel procédé synthétique caractérise la grammaire générative, cf. p.e. le traitement de ces phénomènes dans Shane (1968).<sup>21</sup>

20: La 'truncation rule' de Shane n'opère qu'au niveau des morphèmes, ce qui rend une 'final consonant deletion rule' nécessaire. La dernière serait superflue, si l'on inclut la pause dans la classe des consonnes, cf. Weinrich (1961) et Maas (1969: 83 ss.), mais cf. aussi la critique de Anderson (1965) pour l'application de ce traitement au français. Il est curieux de voir Heger (1968) aboutir à un résultat assez semblable à celui de la grammaire générative mais avec des règles bien plus embarrassantes.

21: Le terme de 'fortuit' n'est pas tout à fait correct. Les exemples donnés montrent bien qu'une analyse factorielle des classes distributionnelles est possible; ainsi c'est le vecteur <1,2,4,5,6,8> de *jaune* qui est réparti dans les types plus complexes, p.e. <2,4> et <1,5,6,8> pour *petit*. Pour le procédé cf. les chapitres 2.2.-2.3. dans Maas (1969).



La discussion sur les «morphèmes porte-manteau» montre la rigidité gratuite de M. Peu importe l'interprétation formelle d'une forme telle que *du* comme résultat de *de + le* (p.e. en l'analysant en *d + u*, *d-* variante de la préposition *de*, et *-u* variante de l'article *le*) ou comme monème unique – ce qui importe, c'est, comme l'a démontré Frei (1960), que *du* entre dans un paradigme qui rend nécessaire son interprétation composite<sup>22</sup>. Mais ceci, de même que les procédés des protagonistes du structuralisme américain Bloomfield, Harris et Hockett, est trop mentaliste pour M. Ils commettent tous le péché d'«imposer un système aux faits» (117). Nous revenons donc toujours au même problème de la réalité des faits linguistiques qui force M. à faire bande à part. En fait, M. justifie son principe d'une linguistique «positive» par le fait que l'auditeur est restreint à ces données positives dans son interprétation. Nous avons déjà montré ci-dessus ce qu'une telle argumentation a de fallacieux.<sup>23</sup>

Le formalisme rigoureux de M. paraît résulter d'une équation erronée des méthodes d'analyse («discovery procedures») du *linguiste* et des procédés d'analyse (interprétation) de l'*interlocuteur* pendant l'acte parlé.<sup>24</sup> La façon dont un contenu est exprimé, dépend de la situation. Il faut attendre une linguistique des textes pour pouvoir en dire davantage sur la mise en œuvre de ces procédés; mais on peut, au moins, esquisser un principe d'économie: l'expression n'utilise pas plus de moyens qu'il n'est nécessaire pour exprimer effectivement le contenu – 'effectivement' en considération d'une interprétation possible de la part de l'interlocuteur.<sup>25</sup>

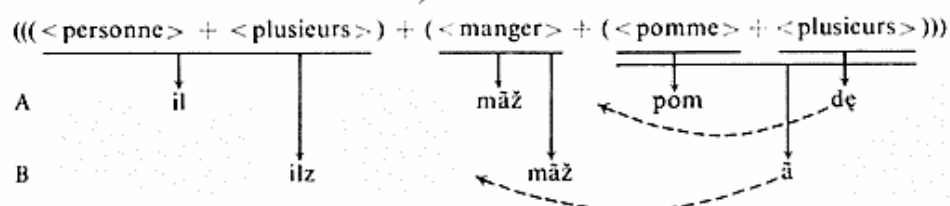
22: Frei (1960:322) parle d'un «syntagme endocentrique subordinatif où *de* est le déterminé... et *le* le déterminant».

23: C'est-à-dire, qu'il faut recourir dans l'analyse de l'énonciation aux règles de son engendrement. C'est l'«analysis by synthesis» des grammairiens génératifs, cf. p.e. Matthews (1965).

24: Hockett (1961:221) met déjà en garde contre ce malentendu: «This (c'est-à-dire, analysant une phrase seulement après l'avoir entendue entièrement) would put the hearer on a par with the grammarian, in the sense that the parsing done by either would be based on all the information the sentence contains... This version of the assumption is almost certainly false.» Cet article est très intéressant pour le problème parce qu'il est écrit par un adversaire de la grammaire générative.

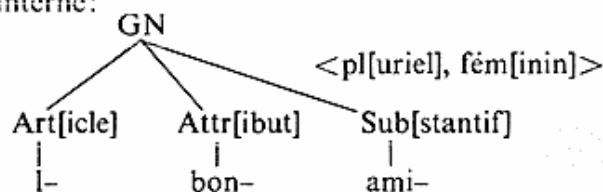
25: Ce principe ne doit pas être sur-interprété. Des facteurs stylistiques, sociologiques, etc. y jouent leur part. Mais notre intention n'est pas d'élaborer ici une théorie nouvelle. Dans un travail en préparation, nous reprendrons cette question, ainsi que le problème typologique traité ci-après, dans le cadre d'une grammaire du basque.

De là vient l'occurrence de tant d'éllipses, anacoluthes, phrases interrompues, etc., familières à quiconque travaille avec des enregistrements de conversations spontanées. Chaque fois qu'une interprétation n'est plus possible pour l'interlocuteur, celui-ci peut la restituer en demandant au locuteur les précisions nécessaires. On comprend que c'est seulement dans le cadre d'une telle théorie, qu'on peut parler d'une forme formellement identique mais différenciée par des significations diverses. On obtient donc une équivalence entre les deux représentations: A [ilmāždepom] et B [ilzāmāž] de la phrase suivante (on ne fournit que des abréviations arbitraires à titre d'illustrations):

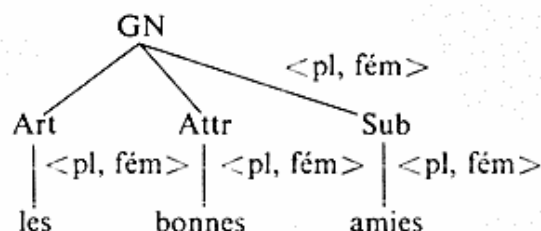


Les conditions mêmes qui règlent le choix entre A et B garantissent aussi leur interprétation équivalente.

Dans le cadre d'une telle théorie, le problème de la fonction sémantique ou syntaxique du genre (cf. ci-dessus) ne se pose pas. Le «choix du locuteur» n'est qu'un pseudo-critère: au moins, il serait absurde de le prendre au pied de la lettre, de sorte que le locuteur choisisse d'abord *ami*, spécifié p.e. comme <être humain, en relation amicale avec qn.>, et examine *après* si les déterminants doivent être spécifiés en singulier ou pluriel et en masculin ou féminin: *le* ou *la*, *généreux* ou *généreuse*, etc.; le choix est fait une fois seulement pour le syntagme entier, quelle que soit sa structure interne:

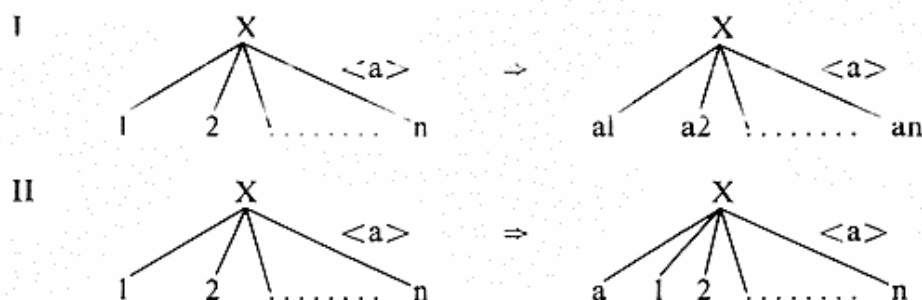


Dans l'engendrement, une transformation (obligatoire) distribue ces marques aux éléments que domine le nœud:



Les procédés morphologiques présentent une idiosyncrasie, et certains des lexèmes et morphèmes ne sont pas compatibles avec une représentation ouverte des traits morphosémantiques; p.e. dans le cas de l'article, le pluriel est incompatible avec l'expression du genre. C'est alors que la question des morphèmes zéro (dans un modèle algébrique: des éléments d'identité) entre en compte. Ici il faut faire la différence importante entre un zéro comme résultat de procédés morphologiques, qui tient lieu d'une opposition ouverte ailleurs, comme p.e. en français  $z \rightarrow \emptyset / \text{---}C$ , et un zéro déterminé par la morphosyntaxe, comme le cas du genre pour l'article au pluriel, mentionné ci-dessus. Le dernier cas peut aussi bien être baptisé «non-flexion».<sup>26</sup> Pour l'auditeur, la situation est inverse. Il n'obtient l'information sur la *spécification du syntagme* qu'à partir du premier morphème ouvert qui la représente – peu importe s'il s'agit, dans le cas du groupe nominal, d'un article, d'un adjectif ou d'un substantif à l'intérieur du groupe, ou d'un élément du prédicat: *les concierges ne sont pas bonnes*.

Cependant, la manière dont se réalise cette information est d'un intérêt typologique. Dans l'abstraction, deux types sont possibles (pour simplifier, nous ignorons ici la question de la position respective des éléments, c'est-à-dire la différence entre  $aB$  et  $Ba$ ):<sup>27</sup>



Le cas I, avec une distribution redondante de marques, est caractéristique des langues comme le bantou, cf. avec le préfixe *vi-* (pluriel de la 'classe des choses') *vitabu hivi vidogo nilivyovinunua vimepotea* «les petits livres que j'ai achetés sont perdus» (*-tabu* «livre», *hi-* «ceci», *-dogo* «petit», *ni-* «je», *-nuna* «acheter», *-potea* «être perdu»); les autres morphèmes

26: Cf. Saporta (1964) et l'excellente étude de Haas (1957).

27: Un schéma correspondant se trouve déjà chez Jespersen (1922:351). Hjelmslev (1956b) a montré qu'une redondance des marques du déterminant est empêchée par des syncrétismes différents du déterminant et du déterminé dans des langues comme le français.

sont: *li* [passé], *o* [rélatif], *me* [parfait]). Le préfixe du singulier correspondant est *ki-*, d'où *kitabu hiki kidogo nilichokinunua kimepotea* «le petit livre . . . » (*ki + o* ⇒ *cho* [čo], *vi + o* ⇒ *vyo*).<sup>28</sup>

La situation II, avec la 'flexion de groupe', se trouve dans des langues comme le basque (dans certains cas, à l'exception du «verbe» qui est incorporant), cf. *etche hori ederrena duk* «cette maison est la plus belle» (alloc. «tu, masc.»), *a* est un morphème déterminant, correspondant souvent à l'article défini; il est affixé à l'attribut *eder* «beau», *etche* «maison», *etchea* «la maison», *etche ederra* «la belle maison»; *gizon aditu, zuhur eta gurbila zen* «c'était un homme instruit, sage et distingué» (*gizona* l'homme). Le français paraît donc avoir subi un changement typologique dans le cours de son évolution du latin au français parlé d'aujourd'hui. Le latin appartient au type I (*illum bonum dominum*), le français appartient au type II (*la / le fam normal*); on remarque que le français écrit représente toujours le type I (*les femmes normales: la femme normale*).<sup>30</sup>

Nous voilà loin du livre de M. Mais si nous avons critiqué les principes de M., et si nous sommes arrivé à des résultats parfois contraires aux siens, il nous faut reconnaître que c'est la rigueur avec laquelle M. a mené son travail qui nous a mis en état de le faire.

*Utz Maas*

BERLIN

#### RÉSUMÉ

Cet article est une discussion de quelques-uns des problèmes généraux que soulève le livre de Mok sur l'accord en français. Il y est démontré que la théorie émise par Mok d'une troisième classe sans flexion à côté des classes à flexion (de genre et de nombre) est erronée et d'une rigidité gratuite dans l'application des méthodes du structuralisme classique («taxinomique»). La critique de la théorie de la participation («marqué» – «non-marqué») aboutit à une discussion de ces méthodes.

28: Cf. Ashton (1969).

29: Cf. Lafitte (1962:417 ss. et 120 ss.).

30: En ce qui concerne le type I, cf. aussi l'attraction dans le cas de plusieurs «adjectifs»: *la fenêtre est restée toute grande ouverte*, qui était de règle en ancien français: *et li soleus iert clerz luisanz*, cf. encore chez Montaigne *on les prendra pour fantaisies pures humaines*. Les exemples sont pris à la très utile discussion de Nyrop (1917:70 ss.).

L'article se termine par des considérations typologiques qui montrent que le français appartient à des types différents (illustrés par le bantou et le basque) sous ses formes écrite et parlée.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- S. Andersson (1965): *La phonologie des pauses dans le discours*, *Studia linguistica* 18: 37 ss.
- E. O. Ashton (1969): *Swahili grammar*, London<sup>14</sup>.
- M. Bierwisch (1967): *Syntactic Features in Morphology: General Problems of so-called Pronominal Inflexion in German, To Honor Roman Jakobson*, Den Haag, I, 239-270.
- N. Chomsky - M. Halle (1968): *Sound Patterns of English*, New York.
- H. Frei (1960): *Tranches homophones (à propos de l'article partitif du français)*, *Word* 16: 317-322.
- W. Haas (1957): *Zero in linguistic description*, *Studies in linguistic analysis*, Oxford, 33-53.
- K. Heger (1968): *Die liaison als phonologisches Problem*, *Festschrift W. von Wartburg*, Tübingen, I: 467 ss.
- C. F. Hockett (1961): *A grammar for the hearer; Proceedings of symposia in applied mathematics, vol. 12*, Providence (Rh.I.), 220-236.
- L. Hjelmslev (1956): *Animé et inanimé, personnel et non personnel*, T.C.L.C. 12 (1959), 211-249.
- (1956 b): *Sur l'indépendance de l'épithète*, T.C.L.C. 12 (1959) 199-210.
- M. Grevisse (1964): *Le bon Usage*, Gembloux<sup>8</sup>.
- G. Guillaume (1964): *Langage et science du langage*, Paris.
- R. Jakobson (1936): *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre*, T.C.L.P. 6, 240-288.
- (1957): *Shifters, Verbal categories, and the Russian Verb*, Harvard, cité d'après la trad. frç. dans *Essais de linguistique générale*, Paris 1963, 176 ss.
- O. Jespersen (1922): *Langage*, London.
- (1924): *Philosophy of Language*, London.
- P. Lafitte (1962): *Grammaire basque (Navarro-Labourdin littéraire)* Bayonne<sup>2</sup>.
- J. Lyons (1968): *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge.
- U. Maas (1969): *Untersuchungen zur Phonologie und Phonetik der Mundart von Couzou (Lot)*, Freiburg i. Br.
- S. Marcus (1967): *Algebraic Linguistics; Analytical Models*, New York and London.
- A. Martinet (1967): *Réflexion sur les universaux du langage*, *Folia linguistica* 1, 125-134.
- G. H. Matthews (1965): *Analysis by synthesis in the light of recent developments in the theory of grammar*, *Kybernetika* (Prag).
- Q. I. M. Mok (1966): *Le rôle de la liaison en français moderne*, *Lingua* 16, 27-39.
- K. Nyrop (1886): *Adjektivernes Kønssøjning i de romanske sprog*, København.
- (1917): *Kongruens i fransk*, København.
- E. Richer (1964): *Français parlé - français écrit*, Bruges - Paris.
- S. Saporta (1964): *On the use of zero in morphemics*, *Proceedings of the 9th International Congress of Linguistics*, Den Haag, 228-230.

L'article se termine par des considérations typologiques qui montrent que le français appartient à des types différents (illustrés par le bantou et le basque) sous ses formes écrite et parlée.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- S. Andersson (1965): *La phonologie des pauses dans le discours*, *Studia linguistica* 18: 37 ss.
- E. O. Ashton (1969): *Swahili grammar*, London<sup>14</sup>.
- M. Bierwisch (1967): *Syntactic Features in Morphology: General Problems of so-called Pronominal Inflexion in German, To Honor Roman Jakobson*, Den Haag, I, 239-270.
- N. Chomsky - M. Halle (1968): *Sound Patterns of English*, New York.
- H. Frei (1960): *Tranches homophones (à propos de l'article partitif du français)*, *Word* 16: 317-322.
- W. Haas (1957): *Zero in linguistic description*, *Studies in linguistic analysis*, Oxford, 33-53.
- K. Heger (1968): *Die liaison als phonologisches Problem*, *Festschrift W. von Wartburg*, Tübingen, I: 467 ss.
- C. F. Hockett (1961): *A grammar for the hearer; Proceedings of symposia in applied mathematics, vol. 12*, Providence (Rh.I.), 220-236.
- L. Hjelmslev (1956): *Animé et inanimé, personnel et non personnel*, T.C.L.C. 12 (1959), 211-249.
- (1956 b): *Sur l'indépendance de l'épithète*, T.C.L.C. 12 (1959) 199-210.
- M. Grevisse (1964): *Le bon Usage*, Gembloux<sup>8</sup>.
- G. Guillaume (1964): *Langage et science du langage*, Paris.
- R. Jakobson (1936): *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre*, T.C.L.P. 6, 240-288.
- (1957): *Shifters, Verbal categories, and the Russian Verb*, Harvard, cité d'après la trad. frç. dans *Essais de linguistique générale*, Paris 1963, 176 ss.
- O. Jespersen (1922): *Langage*, London.
- (1924): *Philosophy of Language*, London.
- P. Lafitte (1962): *Grammaire basque (Navarro-Labourdin littéraire)* Bayonne<sup>2</sup>.
- J. Lyons (1968): *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge.
- U. Maas (1969): *Untersuchungen zur Phonologie und Phonetik der Mundart von Couzou (Lot)*, Freiburg i. Br.
- S. Marcus (1967): *Algebraic Linguistics; Analytical Models*, New York and London.
- A. Martinet (1967): *Réflexion sur les universaux du langage*, *Folia linguistica* 1, 125-134.
- G. H. Matthews (1965): *Analysis by synthesis in the light of recent developments in the theory of grammar*, *Kybernetika* (Prag).
- Q. I. M. Mok (1966): *Le rôle de la liaison en français moderne*, *Lingua* 16, 27-39.
- K. Nyrop (1886): *Adjektivernes Kønssøjning i de romanske sprog*, København.
- (1917): *Kongruens i fransk*, København.
- E. Richer (1964): *Français parlé - français écrit*, Bruges - Paris.
- S. Saporta (1964): *On the use of zero in morphemics*, *Proceedings of the 9th International Congress of Linguistics*, Den Haag, 228-230.

- S. Shane (1968): *French Phonology and Morphology*, Cambridge (Mass.).
- A. Thurot (1966): *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, Genève (repr.).
- K. Togeby (1965): *Fransk Grammatik*, København.
- N. S. Trubeckoj (1939): *Grundzüge der Phonologie*, Prag.
- H. Vogt (1940): *The Kalispel Language*, Oslo.
- H. Weinrich (1961): *Phonologie der Sprechpause*, *Phonetica* 7, 4–18.
- G. Wienold (1967): *Genus und Semantik*, Meisenheim/Glan.